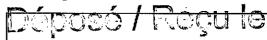




## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





18 JUN 2019

au graffe du tribunal de l'entreprise francophona de Bruxalles

N° d'entreprise : 0723 873 386

Nom

(en entier): NGM DELIZIE

(en abrégé) :

Forme légale : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Rue du Page 4 à 1050 BRUXELLES

Objet de l'acte: Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie ce jeudi 2 mai 2019 à 12h30 a accepté les résolutions suivantes prises à l'unanimité des voix :

1.L'Assemblée Générale Extraordinaire décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société de la Rue du Page 4 à 1050 BRUXELLES vers Kruisdreef 31 à 1652 BEERSEL et ce à partir de ce jour.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant épuisé l'ordre du jour, la séance s'est levée, vers 13h00.

**GUTTUSO** Sebastiana

Gérante

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).